



LE 3 AOUT 2009

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 3 août 2009 à 17 h, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller
M. Serge Simard, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présent : M. Roch Lemieux, directeur général et greffier adjoint

Absences motivées : M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

4461-030809 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

4462-030809 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1119**

Il est proposé par Monsieur Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le Règlement No 1119 intitulé « Règlement décrétant l'acquisition d'un nouvel hôtel de ville comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 125 000 \$, remboursable en vingt (20) ans.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

. Aucune

4463-030809 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 17 h 30 .

Henri Cloutier
Maire

Roch Lemieux, directeur général
et greffier-adjoint